

@Ténarèze

... brèves

« Armagnac, abbaye et cités », Grand site d'Occitanie

Avec la refonte des Régions, les cartes ont été rebattues pour l'attribution de certains labels, et notamment celui des Grands Sites. Portée par le Conseil départemental, la candidature de notre territoire de la Ténarèze est le fruit d'un travail collectif mené entre les services du Conseil départemental, du CDTL, de la CCT, de l'OT de la Ténarèze et du PETR du Pays d'Armagnac.

Aujourd'hui labellisée, la Ténarèze profitera des outils de communication de ce label, véritable vitrine de notre patrimoine et de notre offre touristique, ainsi que des aides financières qui viendront soutenir les travaux de qualification des espaces publics et d'accueil.

Nous nous félicitons de cette réussite, levier de notre activité touristique et économique.



Extraits de la photothèque du Grand Site « Flaran, Baise, Armagnac »

Les travaux démarrent à l'Office de Tourisme de Montréal

Premier Office de Tourisme oenotouristique dans le Gers, l'OT de Montréal est attendu comme un exemple en termes d'accueil et de scénographie.

Les travaux de rénovation ont débuté début février et de nombreuses entreprises locales réalisent les travaux. Le montant total de l'opération s'élève à 350 000 € HT, honoraires compris et devrait être subventionné à 70%, notamment au titre du Grand Site. La réception est attendue pour juillet 2018.



Réunion publique pour la base de loisirs

Avant le commencement des travaux en avril 2018, le projet de réhabilitation de la base de loisirs de Montréal a été présenté à la population par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le public coopératif a pu exprimer ses doutes, ses attentes ainsi que son enthousiasme.

Le jeudi 15 mars, la pêche de sauvegarde du lac de Montréal sera réalisée par un pisciculteur. Elle est ouverte à tous !

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est prolongée

Au service de tous les habitants, des permanences ont lieu à Condom, Valence et Montréal pour une pré-étude des dossiers. Les priorités restent les mêmes : résorption de l'habitat indigne, efficacité énergétique, accessibilité et résorption de la vacance.

Le programme des permanences est disponible sur notre site.

Le Président,
Gérard Dubrac